

EN VENTE

A LYON, chez tous les Libraires.
A PARIS, chez Lucien MARPON,
galeries de l'Odéon.

BUREAU A LYON

Rue de l'Arbresec, 32,
Ouvert tous les jours de 2 à 4 h.

LE RÉVEIL

JOURNAL PARIS-LYON

PRIX DE L'ABONNEMENT

LYON
Un an 5 »
Six mois 2 60
Trois mois 1 50

Départements
Un an 7 »
Six mois 5 60
Trois mois 2 »

Le RÉVEIL est toujours en instance pour
obtenir l'autorisation de déposer son cautionnement
et de devenir politique.
On lui a fait espérer une réponse avant dix
jours.

SOMMAIRE

- L'union conjugale (suite). MONDIÈRE.
Fragments historiques sur la paix et la
guerre, par Marc Dufraisse. Albert BAUME.
Causerie anecdotique BROSSIER.
Rivarol Victor CHAUVET.
Etude sur le XVIe siècle Fernand MORENA.
Lettre stéphanoise Jean PICK.
En l'air, petite chronique Jules FRANTZ.
Feuilleton : La marquise de Frêne, roman
historique Daniel OLIS.

L'UNION CONJUGALE.

(SUITE)

Tertullien a appelé la femme : « la porte du
démon. » Néanmoins il a pris la défense du mariage
contre l'hérétique Marcion qui voulait
l'abolir. Les noces, dit-il, sont inférieures à la
virginité; mais il ne faut pas les proscrire, parce
qu'il y a des gens qui en font un mauvais usage.
D'ailleurs, c'est le mariage qui fait subsister le
genre humain, et sans lui il périrait.
Saint Cyprien a écrit : « C'est s'exposer à toutes
sortes de tentations que de fréquenter une
femme... tout est funeste en elles, et qui se lie
avec une femme se prépare de grands chagrins.
La femme engendre la pernicieuse concupiscence;
c'est la glu envenimée dont se sert le diable
pour s'emparer de nos âmes. La liaison avec une
femme est une incongruité. »
Saint Jérôme engageant une jeune fille à rester
dans le célibat cherche à lui prouver par diverses
considérations que cet état est préférable à
celui du mariage, et il ne craint pas de l'effrayer
de cette difformité momentanée de la taille que
produit la gestation. « C'est tout simplement, dit

M. Larroque, prendre les femmes par la vanité
et leur donner des leçons de coquetterie. »
Ailleurs il combat le moine Jovinien qui avait
osé égarer le mariage à la virginité, et qui enseignait
publiquement que les vierges les plus
pures n'ont pas plus de mérite dans leur état
que les femmes mariées qui se conduisent avec
honneur. Il le considère comme un hérétique
très pernicieux. « Nous acceptons le mariage,
mais seulement pour lui préférer la virginité
qui naît du mariage... C'est faire injure à
la virginité que de la comparer au mariage... La
virginité diffère autant du mariage que bien faire
de ne pas pécher... Le mariage emplit la terre,
la virginité emplit le paradis. » Toutefois saint
Jérôme fait cette réflexion ingénieuse que le mariage
qui est inférieur à la virginité en est néanmoins
le père, puisque c'est dans son sein que
les vierges prennent naissance.
Pour saint Jean Chrysostôme, la femme n'est
autre chose que : « la nature du mal ornée de l'apparence
du bien. » Comme les autres pères de l'église,
il préconise le célibat et le met bien au-dessus
de l'union conjugale. Et pour décider les
femmes à ne pas se marier, il s'efforce de leur
inspirer de l'effroi des douleurs de l'enfantement,
douleurs qu'il dit être assimilées dans l'Écriture
à celles de la captivité, de la famine, de la peste
et des maux insupportables.
Seulement saint Jean Chrysostôme s'est chargé
lui-même de se réfuter, car dans une autre de
ses homélies, il presse les familles de marier les
jeunes gens pour les préserver du libertinage, et
il reconnaît que telle est la loi de Dieu.
Saint Augustin est encore moins large que ses
devanciers. Il prétend que s'il peut y avoir quelque
chasteté dans le mariage c'est à la condition
que les époux ne perdront jamais de vue que
l'unique but de l'union des sexes est de procréer
des enfants, et non le plaisir de les faire et de
les aimer. D'où il suit que le commerce entre
les époux ne peut avoir lieu que lorsqu'il ne
peut pas troubler une gestation déjà existante ou
un allaitement, c'est-à-dire à d'assez rares intervalles.
Et ce n'est là de la part de l'illustre docteur
qu'une concession. Ce qu'il recommande par-dessus
tout, c'est la virginité, c'est le célibat.
« Je sais qu'il en est qui murmurent. Eh! quoi,
disent-ils, si tous les hommes gardaient une

continence absolue, que deviendrait le genre
humain? — Plut au ciel que tous y consentissent,
pourvu que ce fut dans la charité d'un cœur pur
et d'une bonne conscience et d'une foi sincère,
nous en verrions bien plus tôt l'achèvement de la
cité de Dieu et de la fin du monde. »
Aux voies isolées des docteurs chrétiens, les
conciles ne tardèrent pas à joindre leurs décrets.
Durant les premiers siècles de l'église, les
hommes pour recevoir l'Eucharistie n'avaient
qu'à tendre la main; mais les femmes ne
pouvaient se présenter à la communion que voilées
et ne recevaient l'hostie que sur un linge
blanc préparé à cet effet. Le concile d'Auxerre
en 578, fit de cette obligation imposée à la
femme, l'objet d'une ordonnance spéciale.
Un autre concile, considérant la femme comme
un être impur, défendit à l'homme de s'approcher
d'elle pendant plusieurs jours avant de
communier.
Suivant le récit de Grégoire de Tours, au deuxième
concile de Mâcon, en 585, un fervent
évêque, zélé catholique, appartenant à quelque
ordre monastique, posa sérieusement à la docte
assemblée la question de savoir si la femme fait
ou non réellement partie de l'humanité. Et il
soutint vigoureusement la négative.
Voilà au moins qui était radical et logique.
Et si le concile a décidé le contraire, c'est uniquement
parce que le Christ, né de la femme, est
appelé néanmoins fils de l'homme.
Enfin, à Aix-la-Chapelle, dans cette vieille
Germanie, « patrie du respect de la femme et où
avant le christianisme on lui trouvait quelque
chose de divin, » un concile osa décider que la
femme est la porte du diable (ce qu'avait déjà
proclamé Tertullien), la voie d'iniquité, la piqure
du scorpion, une race nuisible.
Mais la plus puissante de toutes les déclarations
de l'Eglise contre la femme est sans contredit
le célibat ecclésiastique. Ils sont, il est vrai,
nombreux et divers les motifs qui ont porté
l'Eglise à interdire le mariage des prêtres,
et si en accomplissant cette réforme Grégoire VII
a eu principalement en vue de créer au profit
de cette puissance papale universelle, qu'il rêvait,
une milice dévouée, dégagée de tout lien de
famille et de tout autre attachement, « à la tête
d'un clergé qui aurait femme, enfants et patrie,

a dit Pie IV, le pape serait réduit à n'être plus
que l'Evêque de Rome, » il n'est pas moins certain
que les conciles qui antérieurement à Hildebrand
s'étaient prononcés pour le célibat, ceux
qu'il convoqua et ceux qui suivirent appuierent
l'interdiction qu'ils décrétèrent sur l'impureté
de la femme, sur la souillure que son contact
procurait à la dignité sacerdotale et sur la prééminence
de la virginité.
« Le cardinal Pierre Damien (1055), un saint
homme à la vérité, mais qui avait conservé de
son premier métier de gardeur de porcs de
singulières impertinences de langage, trouvait
tout naturel en parlant des épouses des prêtres
— alors qu'il était encore permis à ceux-ci de se
marier, — de traiter ces épouses de « moelles du
diable, de sangsues, d'étables fangeuses, de lits
d'esprits immondes, » et de manifester son étonnement,
lui le pur, lui le saint, lui l'eunuque
volontaire pour la cité céleste, « de ce que des
mains consacrées pour manier le pain des anges
ne craignissent pas de se souiller dans les attouchements
impurs et lascifs des femmes. »
« Au cinquième concile de Latran le pape Innocent
III s'exprima au sujet des épouses des
prêtres en termes tels que notre plume se refuse
à les transcrire ici. Nous ne citerons que la
conclusion de son réquisitoire immonde : « Ceux
là seuls qui sont purs du commerce des femmes
peuvent dignement manger le pain sacré. » (Libre
conscience).
Mais l'église qui, tout en proclamant l'impureté
de la femme, était bien obligée de reconnaître
la nécessité de l'union des sexes, au moins
comme remède au prurit des sens, ne s'était
pas contenté d'accepter le mariage, elle avait admis
également le concubinage, tel qu'il se pratiquait
dans l'Empire depuis la décadence et la
corruption des mœurs.
Le décret du premier concile de Tolède, tenu
en 400, porte : « Si quelqu'un ayant une épouse
fidèle a aussi une concubine, qu'il ne communie
pas; mais celui qui n'a pas d'épouse, et au lieu
d'épouse a une concubine, ne doit pas être repoussé
de la communion, pourvu qu'il se contente
de la société d'une seule femme, ou épouse
ou concubine, comme il lui plaira. »
Le pape Grégoire II, dans une célèbre décrétale
de l'an 726, déclare que « quand un homme
a une épouse infirme, incapable des fonctions

Feuilleton du RÉVEIL.

LA MARQUISE DE FRÈNE

ROMAN HISTORIQUE

(SUITE)

XXVIII.

UNE PAIRE DE BAS BLEUS.

Les premières réparations indispensables terminées
par le charpentier de la Hourie et son aide,
Gendron entra le premier sur la frégate
amirale, n'y laissant pénétrer à sa suite que la
marquise, Inglebert, Van-Muersch et d'Ailly.
Ils visitèrent d'abord les appartements du
commandeur; ils se composaient de trois chambres
placées à la suite de l'autre : une salle à manger,
une chambre à coucher, qui servait en même
temps de cabinet de travail et un salon de
réception. Cette dernière pièce, décorée au
dernier goût du jour par le plus habile peintre
de Malte, avait un ameublement en bois de rose
de tous points semblable à celui qui garnissait le

boudoir de la marquise dans l'antique manoir
de Frêne. Hortense en fut charmée.
— Quel bonheur, s'écria-t-elle, je pourrai me
croire à Paris et recevoir vos visites, mon ami
(elle appuya sur le mot), — comme je faisais
autrefois de celles de Maboul et de mes autres
adorateurs.
— Je suis aise que cet appartement vous convienne,
chère belle, répliqua Gendron, et je
vous prierais de l'accepter aussitôt qu'on aura pu
le réparer convenablement. Mais veuillez maintenant
vous rendre chez vous, car nous allons
descendre dans la cale pour examiner les marchandises,
et cela n'a rien qui puisse vous intéresser.
Si, comme je l'espère, je trouve des objets
précieux, je vous les enverrai.
Mme De Frêne se retira, en effet; une demi-heure
n'eût pas été écoulée depuis qu'elle avait
regagné son habitation que les quatre Hollandais
affranchis déposaient devant elle deux lourdes
caisses dont l'une contenait des habits sordides;
c'étaient ceux que portaient les juifs et dont
Gendron venait de les dépouiller; l'autre, en
touchant le sol, rendit un son métallique des
plus purs. Ce fut à celle-ci qu'Hortense courut
tout d'abord; elle l'ouvrit sans trop de peine à
l'aide d'un ciseau qu'elle avait prié d'Ailly de lui
aller quérir et plongea ses deux mains dans le
monceau de pièces d'or qui s'offrit alors à sa vue.
Elle éprouvait à les manier le même genre de
plaisir qu'enfant elle avait ressenti à emmailloter
sa poupée. Le chevalier la contemplait amoureuxment;
lorsqu'une chose imprévue, un bruit,

le gâteau n'est plus pour vous.
— Mais je vous aime, Madame; je vous aime
comme un fou, comme un désespéré....
— Tant pis, moi, à dire vrai, je ne vous ai jamais
même remarqué.
— Alors vous vous êtes moquée de moi?
— Peut être.
Le chevalier laissa tomber sa tête dans ses
mains et se prit à songer; Hortense se rapprocha
de lui.
— Allons, ne vous désespérez pas ainsi, dit-elle;
vous êtes un enfant. Regardez-moi; je suis
jolie, à ce qu'on dit, et je peux bien m'arroger le
droit d'être capricieuse, essayez... peut-être un
jour... nous verrons, mais aujourd'hui j'aime
Gendron.
Le corsaire entra en ce moment; il avait entendu
les dernières paroles; aussi s'avança-t-il souriant,
et, au lieu de baiser seulement la main
de la marquise comme il avait coutume, il l'embrassa
sur le front.
— Qu'on nous laisse seuls, ordonna-t-il d'un
ton qui ne souffrait pas de réplique. Tous sortirent,
à l'exception de d'Ailly qui ne bougea pas
de place.
— M'avez-vous entendu? reprit Gendron en
élevant la voix et le fixant.
— Oui.
— Eh bien! alors?...
— J'attendais que Madame....
— Sortez!

rien, la chute d'une feuille ou le chant d'un
oiseau lui rappelaient son serment, il faisait,
non sans un apparent effort, un pas en arrière,
mais bientôt son attention revenait se fixer tout
entière sur la blonde et gracieuse sirène, et, involontairement,
il se rapprochait d'elle plus encore.
Il vint un moment où il se baissa, un autre
où il s'agenouilla, un autre enfin où ses lèvres
vinrent d'elles-mêmes s'appuyer sur la joue
d'Hortense. Elle ne s'en aperçut pas tout de suite
ou, du moins, feignit de n'y pas prendre garde;
mais voyant que la situation menaçait de se prolonger,
elle ne put résister au désir de s'égarer
un peu aux dépens du sentimental joveuseau,
et, se reculant brusquement, elle le vit perdre
l'équilibre et choir, la tête la première, au milieu
des louis accumulés.
Au bruit, Mme Van-Muersch accourut.
— Margot, dit en riant Hortense à la manchotte,
je viens de gagner mon pari. Aide monsieur
à se relever.
— Madame, de grâce, soyez indulgente, murmura
d'Ailly qui se relevait lentement, rouge de honte
et de colère.
— Ah! vous ne refusez plus de me faire la
cour, à ce qu'il paraît, mon chevalier farouche.
D'Ailly balbutia quelques mots inintelligibles.
— Mais vous allez trop loin, beaucoup trop
loin; vous avez des familiarités que je ne saurais
excuser. Il est trop tard maintenant; vous n'avez
pas voulu mordre au gâteau que je vous offrais,

conjugales, il peut en prendre une seconde, pourvu qu'il ait soin de la première.

L'Eglise était allée plus loin encore : elle tolérait le divorce. Il est vrai que certains docteurs, parmi lesquels figure au premier rang saint Augustin, se prononçaient pour l'indissolubilité absolue de l'union conjugale, mais en fait le divorce n'en était pas moins autorisé.

« Longue serait la liste des divorces acceptés par l'Eglise, dit M. Boutteville. Qui ne sait, pour rappeler des faits connus de tous, qu'afin d'obtenir de Charlemagne, gendre de Didier, la confirmation de la donation faite au Saint-Siège par Pépin, un pape ne lui marchandait pas le divorce, et que le grand empereur put, avec l'agrément de l'Eglise, devenir le mari de neuf femmes? Qui ne sait que, beaucoup plus tard encore, en échange du duché de Valentinois et d'une principauté dans les Romagnes, un autre pape accorda le divorce à Louis XII? Le divorce à une certaine époque, était devenue chose si commune et si facilement tolérée, que, lors du mariage de don Pèdre III, roi d'Aragon, avec Marie, fille du comte de Montpellier, en 1204, le prince, pour rassurer sa jeune épouse, s'engagea, par son contrat de mariage, à ne jamais répudier Marie et à ne jamais épouser une autre femme pendant la vie de cette princesse. Ce fait en dit, à lui seul, plus que tous les exemples que nous pourrions citer. Il prouve que l'indissolubilité du mariage, bien qu'affirmée par l'Eglise romaine dès la fin du IX^e siècle, comme le témoigne le long débat soutenu sur ce point entre le pape Nicolas I^{er} et le roi Lothaire de Lorraine, était loin encore, au XIII^e siècle, d'être admise dans tous les états catholiques....

« Il y a plus. La monogamie, pendant longtemps, ne fut pas même regardée comme de strict devoir. Les rois francs en particulier eurent beaucoup, sous ce rapport, à se louer de l'indulgence de l'Eglise, qui pouvait s'autoriser de l'exemple donné dans la Bible par les patriarches, et, plus tard, par des rois aussi respectables que David et Salomon. L'histoire nous montre aussi plusieurs des premiers rois francs ayant à la fois trois ou quatre épouses, appelées *reines* et un grand nombre de concubines; le tout avec la tolérance des saints évêques qui les entourent. »

Ce ne fut que lorsque l'Eglise, tout en continuant à préconiser la supériorité morale du célibat, eut songé à élever le mariage au rang d'un sacrement, que l'indissolubilité de l'union conjugale et la prohibition du divorce et du concubinat, se trouvèrent définitivement proclamés par elle.

N'est-il pas au moins étrange de voir l'Eglise du moyen-âge faire de l'union de l'homme avec cet être qu'elle considérait comme impur, immonde, nuisible, de ce contact qui souillait si fort la dignité sacerdotale, l'objet d'un sacrement, c'est-à-dire un acte saint, une source de dons, de grâces et de bienfaits spirituels? Mais en cette circonstance, comme toujours, elle s'est inspirée de son intérêt. Malgré les injures et les anathèmes adressés à la femme, malgré la glorification du célibat, elle savait comprendre l'importance du mariage, elle savait se rendre compte de l'influence de l'association conjugale, et dès

lors on s'explique qu'elle ait voulu en faire un acte exclusivement religieux et le soumettre à ses lois. Par ce moyen, elle augmentait sa puissance et son autorité sur les familles et sa domination sur la société universelle, but constant de tous ses efforts et de toutes ses recherches. Elle avait d'ailleurs, pour l'y encourager, l'exemple de certaines religions antiques.

Une première conséquence naturelle, logique de la création du sacrement devait être la suppression du divorce. D'après les idées et les traditions de l'Eglise, sa dignité s'opposait nécessairement à la dissolution de l'union bénie par un prêtre; le mariage avait reçu du ministre, représentant de Dieu, un caractère sacré; il n'était au pouvoir d'aucun mortel de le faire disparaître.

Est-il besoin d'ajouter que le concubinat, c'est-à-dire l'union temporaire non bénie par le prêtre, à plus forte raison, être proscrite.

Une autre conséquence plus heureuse de la fondation du sacrement a été de modifier quelque peu la conduite de l'Eglise. D'après sa doctrine il n'y a de sacrements possibles que ceux qui ont été institués par Jésus-Christ. Il fallait donc prouver que Jésus avait fondé le sacrement de mariage. On y est parvenu en s'appuyant sur un passage de saint Paul, traduit avec intelligence (Eph., V, 32). Le mariage a été considéré comme une image de l'union sacrée de Jésus-Christ avec son Eglise. Mais alors, à partir de ce moment, il y a eu nécessité de ménager la femme, de lui épargner les anciens reproches, de lui laisser prendre peu à peu la place qui lui appartient dans l'humanité, nécessité aussi de relever l'état et la dignité du mariage, de ne plus le considérer comme un pis-aller, comme un remède à l'incontinence.

Néanmoins le progrès était encore peu sensible lorsque la réforme protestante s'est produite. En ouvrant la porte des cloîtres et en rendant les prêtres et les religieux à la famille, elle a quelque peu ébranlé l'échafaudage des doctrines catholiques existantes sur la virginité et le mariage. Le prestige du célibat monacal ou sacerdotal a considérablement baissé, tandis que le respect dû à l'association conjugale s'est accru d'autant.

Mais c'est à la Révolution française qu'il était réservé de faire triompher les véritables principes rationalistes. La philosophie du dix-huitième siècle avait d'ailleurs tracé la voie. Le mariage a été soustrait, au moins législativement, à l'autorité tyrannique du prêtre. La loi nouvelle a consacré les droits et les devoirs de l'épouse et de la mère. Et toutes ses dispositions sont inspirées par un respect légitime et sacré envers la femme. Elle lui a reconnu un droit égal à celui de l'homme, le droit de développer toutes ses facultés de toutes les manières et dans toutes les voies ouvertes à l'activité humaine.

Malheureusement, et nul ne l'ignore, l'Eglise se vante de n'avoir jamais accepté les principes de la Révolution, de ne les avoir subis qu'en protestant. Aussi, malgré les lois, malgré les changements qui se sont produits dans les habitudes, les mœurs et les aspirations des peuples, elle a maintenu ses théories et conservé ses tra-

ditions même sur le mariage.

Aujourd'hui, comme au treizième siècle, la conception est à ses yeux et malgré le sacrement une tache, un péché, et toute femme qui a subi la dure épreuve, les cruelles souffrances de la maternité doit se faire purifier de la souillure dont elle est atteinte avant de faire sa rentrée dans le temple et dans la communion des fidèles. Et si la cérémonie des *relevailles* est tombée en désuétude dans les villes, elle se pratique encore dans un grand nombre de campagnes.

Aujourd'hui, comme au treizième siècle, elle place la virginité, le célibat monastique, bien au-dessus du mariage. Dans une lettre apostolique, datée du 10 juin 1851, le pape actuellement régnant, Pie IX, a cru devoir rappeler cette supériorité aux évêques du monde chrétien et signaler la doctrine contraire comme une coupable erreur.

Et en 1866, le P. Hyacinthe n'a pas craint de faire entendre dans le sanctuaire de Notre-Dame des phrases telles que celles-ci :

« N'est-ce pas une souffrance d'aimer pour cette vie seulement? N'avez-vous pas le goût des amours éternels?... Il y a un amour et une fidélité au-delà de la tombe, un amour de l'éternité.

« L'Eglise catholique a toujours compris, affirmé, pratiqué le célibat volontaire; et si haut qu'elle ait élevé l'amour conjugal, plus haut encore elle a fait monter la virginité chrétienne.

« Ah! la virginité, c'est le besoin d'aimer dans une autre vie; c'est ce goût exclusif des amours éternels, infinis : « les noces de l'Agneau! »...

« ... Laissez-moi, je vous prie, déchirer le voile!... J'ai besoin d'aimer Dieu, non plus à travers un cœur déchu et fini comme le mien, si pur et si tendre qu'il soit; j'ai besoin d'aimer Dieu face à face, cœur à cœur, et de l'embrasser dans l'étreinte exclusive de mon amour!...

« ... J'ai besoin de gémir et de rugir tout seul avec mon cœur... Dieu! ô mon Dieu! mon cœur et ma chair ont tressailli, ont bondi vers toi comme le cerf dans les grands jours d'été! J'ai soif; j'ai soif de la beauté infinie! ô amour éternel, toujours ancien et toujours jeune, sans taches et sans rides!... ivresse du cœur, calme de la raison!... Mes os brûlent et mes os se glaçant, et ils murmurent : Jehova! qui est semblable à toi? »

« C'est le dernier mot de l'amour! »

« Un jour, tous les époux chrétiens, débarrassés du voile, déchargés du poids de la chair, délivrés de la prison de l'amour exclusif, individuel, égoïste, diront ces choses. Ils les disent déjà dans l'ombre des saintes amours; et ils en tirent les noces où tous les époux seront vierges, où toutes les vierges seront épouses, et où la grande humanité, rachetée par le Christ, achèvera la floraison de l'amour conjugal dans la floraison de l'éternelle virginité. »

MONDIÈRE.

(A continuer.)

FRAGMENTS HISTORIQUES

Tirés du livre de M. Marc Dufraisse sur LE DROIT DE GUERRE ET DE PAIX (1).

Cette jeune génération, dont nous sommes membres, qui n'a pu assister à ces grandes scènes produites par l'esprit de liberté et de raison, si pleines surtout d'encouragements pour les âges futurs, a dû accueillir avec joie ces nouveaux documents de l'histoire recueillis par une noble intelligence, avide de rétablir la vérité dans les faits et d'instruire ses descendants en les moralisant. Nous avons bien sur les bancs du collège entendu les récits apologétiques que nous faisaient religieusement nos *instructeurs* impériaux, sur les grands hommes providentiels de Rome et des temps modernes, mais on ne nous a pas appris la véritable histoire, celle que Cicéron appelle le flambeau de la vérité. Jamais du milieu de ce concert laudatif du corps enseignant en faveur de ces grands dompteurs d'hommes, une voix ne s'éleva pour protester contre ces allégations imaginaires et dictées par l'esprit de servilisme, dont chacun de ces éducateurs de la jeunesse se plait sans cesse à imprégner de jeunes cerveaux.

Mais la vérité est éternelle; elle suscite à ses détracteurs, au moment où ils y pensent le moins, des champions vigoureusement trempés, chargés de parler pour elle à l'humanité, et les déclarations émues et convaincantes qu'ils font entendre viennent heureusement briser l'accord complet de ces chœurs soldés et bridés.

Aujourd'hui nous avons à annoncer, à tous ceux qui sont désireux d'apprendre aux sources pures de la vérité, l'apparition d'un document indiscutable et accablant pour les coupables, qu'un vigoureux écrivain vient soumettre au jugement des hommes restés fidèles à ces principes de liberté et d'indépendance d'où seuls peut sortir la vérité historique.

Aussi nous avons pensé bien faire en extrayant, pour les mettre sous les yeux de nos lecteurs, quelques-unes de ces pages éloquentes et passionnées où la vérité brille majestueusement, où l'indignation ne se fait pas attendre; pages admirables, pleines de feu et de mouvement, qui font qu'on les devore et qu'on les voudrait voir méditer par tous ceux qui ne se refusent pas à penser. Ah! ah! messieurs les apologistes, vous aurez donc enfin trouvé votre juge, et il ne sera pas dit que vous aurez menti le sourire sur les lèvres et sans remords dans le cœur.

Etudions donc avec empressement, scrutons avec bonheur même, ces épaves de la vérité historique échappées au naufrage, aux noyades officielles, pour protester ensuite, preuves en mains, contre ces documents de l'histoire apocryphes et inventés à plaisir par des courtisans avides d'honneur, ou que la crainte de perdre un salaire assuré a fait prévariquer et se moquer de la justice humaine.

ALBERT BAUME.

« La réunion de l'île d'Elbe et du Piémont, en 1802, dit M. Dufraisse, fut la cause cherchée de la rupture du traité d'Amiens, et ralluma avec les Anglais une guerre de douze ans, qui ne finit qu'à Waterloo. En 1805, la réunion de Sénes rompit la paix de Lunéville et noua la troisième coalition entre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie.

Napoléon n'avait pas prévu les conséquences de la réunion de Sénes. « Je le crois, puisque M. Thiers le dit; mais cette imprévoyance ne prouve pas en

(1) Histoire du droit de guerre et de paix, par M. Marc Dufraisse, 4 vol. in-8, 7 fr. 50. — Chez l'éditeur Le Chevallier, 61, rue Richelieu, Paris.

— Je vous appellerai plus tard lorsque j'aurai besoin de vous, ajouta Hortense.

D'Ailly s'inclina en silence et sortit lentement en attachant un regard haineux sur le corsaire. — Je le tuerais, dit-il à voix basse, lorsqu'il eut franchi le seuil; et il s'enfuit à travers champs. Arrivé à un banc de gazon qui regardait la mer et sur lequel, souvent, il venait rêver de longues heures, le malheureux s'y laissa tomber; là, il pleura longtemps, jusqu'à ce que, la fatigue surmontant la douleur, il s'endormit d'un sommeil agité.

Que faisaient pendant ce temps M^{me} De Frêne et Gendron? Assis côte à côte sur un escabeau, le coffre-fort ouvert placé devant eux, ils comptaient avec frénésie les sommes qu'il contenait. Parfois, entre deux piles de mille francs, le corsaire s'arrêtait pour la baiser au front ou bien entourer sa taille de ses deux bras.

— Répétez-moi, ma déesse, disait-il alors, l'aveu que j'ai surpris tout à l'heure; redites-moi que vous m'aimez?

— Comment avez-vous pu vous y tromper? minaudait la coquette; vous, si fin, vous n'avez pas compris que c'était une plaisanterie.

— Je veux croire le contraire.

— A votre aise. Quel chiffre avons-nous maintenant?

— Deux cent soixante-deux mille.

— Continuons.

Et ils continuaient; et tout en devisant ainsi, s'interrompant fréquemment pour se livrer à

des élans de tendresse que la marquise repoussait de moins en moins, Gendron compta jusqu'à 500,000 francs, somme énorme.

— Tout cela est à vous, ma Junon, s'écria-t-il. Et il travaillait à se contredire en venant, par ses baisers, de marquer bleuâtres les bras blancs de sa beauté.

— Ce n'est point encore assez. D'autres richesses sont là qui vous attendent et que je veux vous offrir.

Ce disant, il ouvrit la seconde caisse et en tira un haillon crasseux qui répandit dans la chambre une odeur peu agréable; à la vue de cette loque, Hortense jeta les hauts cris.

— Vous raillez-vous de moi, Monsieur, dit-elle, indignée, en m'offrant de semblables ordures?

— Paix, ma toute belle, et soyez moins orageuse. Il y a un mot profond que le P. Gignoud répète souvent et que je veux vous apprendre : *La fin justifie les moyens*. Que vous importe la guenille si elle recèle des diamants!

Hortense se rapprocha.

— Voyons, mignonne, prêtez-moi vos ciseaux les plus fins et venez m'aider de vos conseils.

Le corsaire, s'armant courageusement des outils du sexe faible, commença à découdre patiemment la tunique israélite. A peine avait-il coupé dix points, que des perles de différentes valeurs s'échappèrent de l'ouverture qu'il avait faite. Surprise plus qu'on ne le pourrait dire, la

marquise s'empressa de prendre dans son nécessaire une seconde paire de ciseaux.

— Eh! quoi, mon ami, reprit-elle en s'asseyant tout auprès du corsaire, vous ne me dites plus rien, ne m'aimez-vous donc plus?

— Si, mais j'ai hâte de vous offrir plus de richesses; il me semble que, plus je vous rendrai riche et heureuse, moins vous userez de rigueur avec moi.

— Nous verrons. Occupons-nous maintenant de visiter ces somptueux habits.

La marquise plongea de nouveau ses mains blanches et mignonnes au milieu de ces infectes hardes; elle en retira une paire de bas, bleus autrefois, mais dont la couleur ne se pouvait reconnaître que très difficilement, et, sans se soucier de l'odeur de fiente de poisson qu'ils répandaient, commença à en découdre la doublure. Le haut était garni de perles extrêmement fines, mêlées à des diamants de la plus belle eau; en outre, au milieu de la jambe, à l'endroit où aurait dû se trouver le mollet du juif, des papiers étaient soigneusement cachés dans du coton, c'étaient des lettres de change d'une valeur de 30,000 écus.

Ils continuèrent leur visite pendant plusieurs heures jusqu'à ce que la dernière guenille eût été lacérée et visitée dans tous les sens. Alors Gendron prit 80,000 francs qu'il sépara du reste pour être la part de butin accordée aux hommes de son équipage; puis, choisissant parmi les perles et les pierreries qui jonchaient le sol les plus

belles qu'il put trouver, il les offrit à M^{me} De Frêne.

— Vous aurez avec ceci, lui dit-il, une parure plus belle que n'en eut jamais reine de France; acceptez-la pour l'amour de moi.

— Oh! combien je vous remercie! répondit Hortense en sautant de joie.

— Et ne me donnez-vous rien en retour?

— Je ne peux avant notre arrivée en France, et que vous ayez obtenu la dispense du pape.

— N'ai-je pas l'intention de la demander?

— Eh! bien?

— Eh! bien, un proverbe français que le P. Gignoud m'a rappelé fort à propos avant-hier, et qu'il m'a fait payer une bonne somme, dit que l'intention est réputée pour le fait. D'ailleurs, il n'importe, ajouta-t-il.

Et, se penchant à l'oreille d'Hortense, il lui parla à voix basse. Un instant après leurs lèvres se rencontrèrent, et la marquise souriait gaïement à Gendron lorsqu'il sortit de la maison.

Quatre heures plus tard, à la nuit close, le corsaire frappait à la petite porte trois coups précipités. Un grincement se fit entendre, la porte roula sur ses gonds et Margot, en déshabillé du soir, l'introduisit; après quoi elle se hâta de regagner la couche nuptiale.

(La suite au prochain numéro.)

Daniel OLIS.

l'aveur de son héros et du gouvernement de son grand homme. Pouvoir, c'est prévoir. Quand le génie ne présente pas ses propres fautes, il n'a plus le droit de gouverner, et surtout de gouverner seul.

La réunion de Gènes, dit un autre panégyriste, fut un événement heureux, puisqu'elle déterminait la troisième coalition et les campagnes de 1805 à 1807 : Ulm et Austerlitz, Iéna et Austerlitz, Friedland et Eylau. » Reste à savoir, car les apologistes arrêtent toujours à temps leur énumération des batailles de l'Empire, si la réunion de la République ligurienne, la troisième coalition et les victoires des premières années de l'Empire n'amenèrent pas les défaites de la fin : Baylen et Vittoria, Leipzig et Waterloo.

On a fait remarquer avec justesse que l'activité de Bonaparte s'étant portée tout entière sur la politique extérieure quand il ne rencontra plus d'opposition à l'intérieur, son œuvre providentielle ne lui sembla jamais achevée; le territoire de l'Empire lui parut, au contraire, toujours incomplet et défectueux. De là aussi le concert permanent de l'Europe contre nous, et ses coalitions périodiques, et ses résistances indomptables, et, en fin de compte, la défaite suprême de la France.

L'histoire extérieure de l'Empire est celle d'une succession de guerres qui n'eurent d'autres causes que ses traités de paix.

On s'est égaré dix ans sur les frontières factices que notre capitaine traçait arbitrairement avec la pointe de l'épée. Les conquêtes sont les prémisses de toute ligne des puissances, et les invasions de notre sol furent la conséquence logique de ses incorporations et de ses inféodations de territoires usurpés.

Quand je le vois renverser, d'un revers de sabre, le travail des âges, séparer ce que les temps avaient uni, puis réunir de nouveau ce que son glaive avait séparé, faire des Etats et les défaire, asservir ses voisins, insulter ceux qu'il ne peut atteindre, je pressens que, complice des rapines et des tyrannies de son maître, la France expiera tôt ou tard, dans une grande bataille des nations, le crime de les avoir foulées et opprimées. C'est à l'orgueil de manier et de remanier la carte du monde, que nous sommes redevables des corrections reçues en 1814 et 1815 et des humiliations qui nous punissent d'avoir été les exécuteurs serviles de toutes les fantaisies d'un insensé.

Quelle assemblée, librement élue et votant en liberté, aurait rompu, de propos délibérés, la paix d'Amiens pour annexer à la France les crétins des Alpes piémontaises, et amarrer l'île d'Elbe à notre rive? La paix de Lunéville, pour avoir le plaisir de détruire, en l'incorporant à l'Empire, la vieille République des Génois? La paix de Tilsitt, pour se donner la satisfaction de faire du duché d'Oldembourg un arrondissement de l'Ems supérieur? et notre paix perpétuelle avec la Suède, pour étendre les frontières de l'Empire jusqu'à Stettin et à Stralsund?

Quel sénat, même aristocratique, mais délibérant en souverain, eût amoncelé, de gaité de cœur, les ressentiments de l'Europe et préparé l'explosion de ses vengeances, pour faire des reines, des princesses, des duchesses, de grandes feudataires et conditaires de l'Empire, avec des dames dont, comme chacun sait, l'origine ne se perdait pas encore dans la nuit des temps? Et quelle assemblée bourgeoise aurait songé, après Voltaire et le dix-huitième siècle, à relever le trône de Charlemagne et l'Empire d'Obéissent?

Les assemblées peuvent commettre des fautes; on en a vu de serviles; mais il n'y a pas d'exemple d'un parlement devenu fou. Il n'est pas rare, au contraire, de rencontrer dans l'histoire des Césars un cerveau fêlé par le pouvoir absolu ou ramolli par la débauche. On ne sait pas le nombre des empereurs que le tournoisement de tête, occasionné par la toute-puissance et le plaisir, fit imbéciles ou furieux.

Ceux qui n'étaient pas atteints d'aliénation complète le furent au moins de folie intermittente.

Ce dernier état aurait été, à ce qu'il paraît, celui du grand capitaine, durant les dernières années de son passage sur l'abîme. Ses panégyristes le confessent, réduits qu'ils sont à plaider le vertigo comme circonstance atténuante. Fouché, que la jouissance du duché d'Otrante n'avait pas privé de celle de son esprit, disait avec sang-froid vers la fin du règne: « Cet homme-là est fou, » et le traitait comme tel, avec le sans- façon d'un dictateur: « Allons donc, il se moque de nous, sans doute; général Beck, emballez-le pour Rochefort, et vite. »

Les symptômes d'hallucination remontaient à 1809, au-delà de la bataille de Wagram. En cette année, le duc Decrès, ministre de la marine, disait au maréchal, duc de Raguse: « Vous voyez tout en beau, Marmont. Voulez-vous que moi je vous dise la vérité, que je vous dévoile l'avenir? L'Empereur est fou, tout à fait fou, et nous jettera tous, tant que nous sommes, par-dessus tête, et tout cela finira par une épouvantable catastrophe. »

Je crois que ce temps et cette génération n'étaient pas sains d'esprit et d'entendement. C'est la seule explication possible de la durée d'abord, puis du dénouement de la tragédie sanglante qui dura du 18 brumaire au VIII au 18 juin 1815. Ce n'était pas la faute des hommes, mais d'un régime qui les rendait

fous ou idiots: l'Empereur, par les raisons que j'ai dites, et les autres parce que l'imbécillité est endémique et la démence contagieuse. »

Causerie anecdotique.

LE NOUVEAU BARBE-BLEUE.

Il y avait une fois. Mais qui de nous, à l'âge de cinq à six ans, âge heureux des fleurs et des bonbons, un soir d'hiver, pendant la veillée au foyer domestique, assis sur les genoux de sa grand-mère, ne l'a pas entendue racontant l'histoire de Barbe-Bleue, et appuyant, de toute la force de ses poumons, sur cet ordre effrayant: *Descends-tu, ou je monte!*

Oh! alors, comme nous frémissions jusqu'à la moelle! comme nos pauvres petits cœurs battaient vite! comme nous nous cachions sous les jupons de la bonne vieille! surtout quand à la frayeur si naturelle que nous causait ce récit, venait se mêler le sifflement de la bise à travers la cloison disjointe, ou la chute inopinée du fuseau de la chambrière!

Eh bien! j'ai une nouvelle à vous apprendre: Barbe-Bleue, la terreur des femmes et des enfants, Barbe-Bleue est ressuscité. Si vous ne voulez pas me croire, allez dans la commune de S... canton de Villefranche, demandez au premier venu le domicile de J. P... cultivateur, âgé de 55 à 60 ans; on vous l'indiquera, et vous verrez Barbe-Bleue, car J. P... c'est Barbe-Bleue, comme Barbe-Bleue c'est J. P...

Voici pourquoi:

J. P... a, ainsi que l'autre, tué ses sept premières femmes; quand je dis tué, c'est une manière de parler peu juste, je veux dire seulement qu'il a eu sept épouses qui sont mortes et enterrées; trois ont succombé en couches; les autres, Dieu sait comme! Les enfants ont suivi leurs mères, et le mari est resté seul debout sur ces ruines amoncelées.

Mais ce n'est pas tout, J. P... vient de se marier pour la huitième fois; le 22 du mois dernier, il a épousé Mlle B..., âgée de 25 ans, sa domestique.

A la mairie, interpellé sur la question de savoir s'il était veuf, il a entamé une kirielle de prénoms et noms féminins au milieu desquels il s'est perdu, et il n'a trouvé rien de mieux à faire que de répondre, en bloc, qu'il était veuf en 7^{es} noces. Y croire semblait difficile, mais il a bien fallu céder, car J. P... menaçait de recommencer ses litanies.

Ce 7^{me} veuvage est consigné dans l'acte conjugal, et certes il n'est pas commun de trouver des maris avec d'aussi beaux états de service.

Quoi qu'il en soit, ce n'est point en grande gaité de cœur que J. P... a fait ce nouveau pas; il n'avait guère envie d'avalier la huitième pilule, et il cherchait à épouvanter sa domestique en lui rappelant les sept premiers enterrements, et lui laissant entrevoir qu'il pourrait bien l'enterrer aussi.

De charitables voisins (tous les voisins le sont) étourdissaient encore la future de contes tristes, sombres, lamentables, sur les maris au foie blanc, qui tuaient autant de femmes qu'ils en épousaient.

A tout cela, Mlle B..., caressant son ventre d'une main quasi maternelle, répondait: *l'honneur avant tout!* et elle avait raison, la vaillante.

Enfin, *consummatum est*. On peut, je le répète, prendre la route de S...; on y verra les deux époux faisant litière commune, sous leur toit de chaume.

Et maintenant, que voulez-vous que je vous dise? Que dire d'un homme qui, après avoir usé sept femmes jusqu'à la corde et au linéal, veut en user encore? *Les triplez d'Horace a été fait pour lui, à coup sûr; c'est un homme hors ligne, à mettre en cage et à faire voir par curiosité, ou à envoyer à l'Antiquaille, ou à élever sur le pavois, et à décorer, selon les goûts. Huit femmes! mais comptez donc: 1. . . 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. !*

Mais c'est prodigieux! c'est miraculeux! mais c'est à n'y pas croire! Autant ajouter foi à la survie d'un soldat qui aurait eu la poitrine trouée par huit biscaïens.

Et pourtant rien n'est plus vrai.

La Bible dit quelque part que le fils de Tobie, guidé par l'ange Raphaël, alla trouver Sara dans la ville de Ragès, et la demanda en mariage, quoiqu'elle fût déjà veuve de sept maris; il n'y avait là, il faut en convenir, rien d'encourageant pour le huitième; aussi le fils de Tobie avait-il hésité; mais l'ange le rassura, lui disant: Le démon a étranglé les sept premiers maris, parce qu'ils se conduisaient brutalement; conduisez-vous mieux, vous ne courez aucun risque. Et Tobie crut l'ange, et il épousa Sara, et il s'en trouva bien. Mais comme cette Sara eût convenu surtout à J. P...! elle lui aurait offert, pour cadeau de fiançailles, sept têtes de maris, et il lui aurait riposté par sept têtes de femmes! Elle lui aurait dit: Le démon a tué mes sept maris, et il lui aurait répondu: Moi, qui ai le diable au corps, j'ai tué mes sept femmes! Parlez-moi de ça, vive Dieu! Voilà ce

qui s'appelle combattre à armes égales.

Aux bords enchanteurs du Rhône et de la Saône, avez-vous assisté aux joutes sur l'eau?

Quand deux vigoureux athlètes, armés de leurs longues perches, se sont, chacun de son côté, débarassés, par des escarmouches, de leurs nombreux concurrents, et qu'ils s'abordent enfin, c'est alors que le spectacle est intéressant, et que le triomphe est glorieux!

Oh! pourquoi Sara est-elle morte! Quels agréments une pauvre fille de 25 ans, qui revêt sa première robe nuptiale, pourra-t-elle trouver dans la société d'un vieux grognard à sept chevrons?

Je le plains pourtant, lui aussi, cet homme; car en admettant qu'il survive à sa nouvelle épouse, tout a néanmoins une fin dans ce monde, et lorsque J. P... finira, sera-t-il très heureux? Cela devrait être; un mari qui a subi huit femmes a bien acquis quelques droits aux Champs-Élysées; mais, d'un autre côté, tant d'épouses doivent nécessairement faire damner un mari; et, en définitive, où qu'il aille, J. P..., s'il y trouve son escouade féminine, l'infortuné! que deviendra-t-il?

Sur terre, n'ayant qu'une femme après l'autre, le fardeau était moins lourd; mais, là-bas, ou là-haut, toutes à la fois! Huit femmes qui l'étourdiront de cancan, l'accableront de reproches, et se cramponneront à lui comme les serres du cauchemar! Huit femmes à ses trousses, sur les bras, partout! un charivari continu, éternel, de huit femmes courroucées!

Certainement, J. P... n'y tiendra pas!!!

En attendant, je recommande son autopsie aux docteurs de son canton. Cet homme doit avoir le foie blanc, et l'espoir de cette découverte vaut bien un coup de scalpel.

BROSSIER.

PORTRAITS AU FUSAIN.

RIVAROL.

Rivarol, qui se fit d'abord appeler comte de Rivarol, puis chevalier de Parcieux, pour en revenir forcément à Rivarol tout court, fut, sans contredit, un des esprits les plus brillants du XVIII^e siècle. Né à Bagnols, dans le Languedoc, où son père tenait un cabaret, il eut, malgré sa naissance obscure, des prétentions aristocratiques dont il ne se départit jamais, et que sa figure et ses manières élégantes justifiaient assez. Cependant il eut beau prôner partout l'antiquité de sa noblesse, personne ne voulut y croire, et force lui fut de rester roturier malgré lui. Il s'en vengea en disant du mal du peuple, et en lui jetant à la tête des injures qui ne lui firent pas de mal. Confiant en son esprit, infatué de son mérite, il vint à Paris, comptant sur son aplomb naturel et sur la sottise des autres pour faire son trou dans la foule. Il ne se trompait pas; car, peu de temps après être arrivé, il se glissait dans les salons les plus aristocratiques et ceux dont l'accès était le plus difficile, et à force de verve, d'entrain et de tours de force spirituels, savait s'y rendre indispensable. Les belles sociétés, les raffinés et les mondains qui se piquaient de quelque jugement littéraire, ne jurèrent que d'après Rivarol, dont ils se firent complaisamment l'écho. C'est ainsi qu'il se lia d'amitié avec le marquis de Champeudet, qu'il appelait son *clair-de-lune*, et dont il disait: « Je le bourre d'esprit; c'est un gros garçon d'une gaité insupportable. » Des mots, souvent méchants et presque toujours capables de mettre en relief son mérite, voilà à peu près tout le bagage littéraire de Rivarol. Je sais bien qu'il a fait un *Discours sur l'universalité de la langue française*, qui a été couronné par l'Académie de Berlin, mais je sais aussi qu'il a fait des poésies pitoyables, et surtout une *Épître au roi de Prusse*, où l'on trouve ce vers:

Du vieillard de Ferney, la main brillante et pure.

Mais, il faut être juste, et si j'admire peu le discours sur la langue française, malgré les traits ingénieux qu'il renferme et les efforts tentés par Rivarol pour mériter le titre d'écrivain, discours qui lui valut cependant l'amitié de Frédéric et qui affermit sa réputation, en revanche je reconnais que si quelqu'un de ses écrits doit le recommander à ceux qui lisent, c'est indostablement ses lettres à M. Necker sur la Religion et la Morale. En effet, Rivarol n'est plus là seulement un écrivain ingénieux, c'est encore un observateur profond et un penseur hardi qui ne se gêne pas pour dire tout haut ce qu'il pense: « La religion ne serait pas si indispensable aux pau-

vres, si les riches ne manquaient pas tant de morale. » Et encore: « Il me semble que si la religion est nécessaire au peuple, c'est moins pour le rendre heureux que pour lui faire supporter son malheur; car c'est à l'extrême inégalité des fortunes, qu'il faut s'en prendre de l'expédient des religions; quand on a rendu ce monde insupportable aux hommes, il faut bien leur en promettre un autre. » On le voit, même dans les discussions les plus sérieuses, l'esprit n'abandonne jamais Rivarol, ou plutôt Rivarol ne renonce jamais à faire de l'esprit. Mais, quoi qu'il en soit, il y a dans ces lettres un enthousiasme et un souffle d'éloquence que l'on ne croirait pas trouver chez Rivarol, et qui vous fait presque regretter que cet homme, doué de si belles facultés, n'ait pas secoué la paresse qui l'amollissait. Peut-être alors eût-il laissé une autre réputation que celle qu'il s'était faite, et qui lui restera, de bel esprit et de causeur brillant. Tenir le sceptre de la conversation, être roi dans les belles sociétés du XVIII^e siècle, suspendre tout le monde à ses lèvres, faire la pluie et le beau temps, être un juge sans appel sur les hommes et les faits du moment, et avoir pour récompense d'un bon mot ou d'une épigramme les applaudissements des raffinés et les sourires des jolies marquises, certes, c'était bien quelque chose, mais ce n'était pas assez. Je me trompe, il y avait encore une autre récompense, il y avait l'accueil aimable que des personnages illustres tels que Buffon et Voltaire lui faisaient, en capitulant sans l'avouer devant cette verve étincelante dont ils redoutaient les éclaboussures.

Aussi Rivarol, comme Chamfort, comme la plupart de ses pareils, vivait un peu partout excepté chez lui. Il payait bravement son écot de sa personne, et jetait son esprit à tous les vents de la fantaisie et du paradoxe. Quant à son cœur, on n'en a jamais rien su, et il n'en est rien resté que cette pensée: « L'esprit est le côté partiel de l'homme, le cœur c'est tout. » Une fois, cependant, il entendit une voix intérieure qui ne lui parlait pas souvent. C'était chez Mme de Coigny. Il y avait ce soir-là nombreuse compagnie, et parmi les beautés qui faisaient le plus bel ornement des salons de la duchesse, Rivarol remarqua surtout une jeune femme, une Anglaise, dont les airs penchés le touchèrent vivement. Elle alla sur le balcon regarder le ciel; il l'y suivit, mais ne trouva rien à lui dire (peut-on croire cela de Rivarol?), ce qui ne l'empêcha pas de l'épouser quelque temps après, convaincu qu'il épousait la veuve d'un baronnet du pays de Galles. Or, il arriva que cette milady, qui était née dans les Vosges, n'était autre que la fille d'un maître de langue anglaise, une aventurière, qui lui apporta en dot, comme dit Chamfort, la grammaire de son père. Rivarol cacha autant qu'il put cette mésaventure dont le bruit eût fait une trop grande brèche à son amour-propre, et, après quelques orages domestiques, ils se séparèrent, Rivarol pour reprendre sa vie d'autrefois, et milady pour courir on ne sait où.

Dans les œuvres de Rivarol, il ne faut pas oublier, ne fût-ce que pour les mentionner, sa traduction du Dante et son *petit Almanach des grands hommes*. Il est certain qu'en s'attaquant à un génie aussi indépendant, aussi libre, aussi sauvage, si je puis dire, que le Dante, l'intention de Rivarol était bien d'acquiescer cette couleur, cette magie de style qui fait les grands écrivains, et sans laquelle on ne saurait échapper à la monotonie et à la sécheresse tant redoutées des talents médiocres. Mais il est certain qu'il y avait aussi l'orgueil de relever le défi de Voltaire de traduire le Dante en *style soutenu*. Bref, il traduisit le poète florentin, mais sans se plier aux exigences de son modèle dont les hardiesses, les expressions toutes neuves et créées pour les besoins de l'imagination le déroutaient un peu. En un mot, comme l'a dit M. Sainte-Beuve, « il sent le génie de son auteur, mais il ne le rend pas, il ne le calque pas religieusement. Il vise en traduisant à ce *style soutenu* déclaré impossible; et, dans cet effort, il ne songe qu'à s'exercer, à prendre ses avantages, à rapporter quelques dépouilles, quelques trophées de ce qui est du génie de l'expression. Telle est son idée, qui nous paraît aujourd'hui incomplète, mais qui n'était pas vulgaire. »

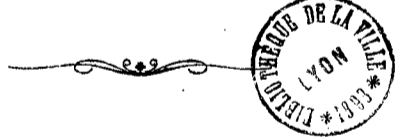
Quant à son *petit Almanach des grands hommes*, c'est une espèce de satire dirigée contre des écrivains médiocres ou jugés tels par Rivarol, mais qui a perdu pour nous beaucoup du sel qu'elle

devait avoir. On ne saurait méconnaître toutefois qu'il y ait beaucoup d'esprit, et que cet esprit frappe juste, quoiqu'on y voit quelques noms que l'on effaçerait volontiers. Par exemple, Beaumarchais ne pouvait être jugé, ce semble, comme un méchant auteur par Rivarol, car le *Barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro* valent seuls, selon moi, tout ce qui a jamais pu sortir de la cervelle de leur détracteur; mais, comme l'a fort bien dit Rivarol lui-même, « c'est un terrible avantage que de n'avoir rien fait. »

Un côté du caractère de Rivarol que mon impartialité me fait un devoir de ne pas laisser dans l'ombre, c'est le franc parler qu'il garda toujours, vis-à-vis même du roi. Il était vraiment grand seigneur par la liberté de ses allures et ses instincts aristocratiques. Il avait un si profond mépris, ce fils de cabaretier, pour ce qu'il appelait la *populace*, qu'il s'oublia jusqu'à qualifier le vieux peuple romain de *canaille latine*, mais on aurait tort de lui en vouloir, et il vaut mieux prendre cet excès de zèle pour un effet de sa reconnaissance. Il avait trop mangé de pain blanc à la table de Buffon, du duc de Brancas, de M^{me} de Polignac, de M^{me} de Coigny, et d'une foule d'autres grands personnages, pour ne pas se révolter à l'idée d'une égalité qui l'eût rabaisé au niveau de ceux qui mangeaient du pain noir qui ne devait rien à personne. Aussi au premier souffle de la tourmente révolutionnaire, et pour échapper aux patriotes du club des Cordeliers, qui parlaient tout simplement de le mettre à la lanterne, jugea-t-il prudent d'aller se réfugier au château de Manicamp, chez M. de Lauraguais, d'où il continua, se sentant en lieu sûr ou à peu près, de lancer des pamphlets contre la Révolution qui lui enlevait une grande partie de ses *privileges* de digne assidu et de causeur à la mode. Mais il paraît qu'il fit trop de bruit et que son courage fut poussé un peu trop loin, car bientôt après il prit de nouveau la fuite dans la crainte de tomber dans les mains trop rudes des sans-culottes. Il partit pour Bruxelles, emmenant pour le consoler la gentille Manette, sa maîtresse, et celle qu'il avait honorée d'une épître qui est peut-être ce qu'il a fait de moins mauvais en poésie. De Bruxelles il passa à Londres, et de Londres à Hambourg où il se reposa quelques années, et enfin il se fixa à Berlin où il mourut, le 5 avril 1801, d'une fluxion de poitrine.

Maintenant que reste-t-il de Rivarol? Rien. Il n'a laissé que des ébauches, que des fragments qui suffisent peut-être pour faire apprécier la richesse de son style qui cependant n'est pas toujours exempt de recherche et d'exagération, mais aucune œuvre qui puisse le faire classer définitivement. Seulement son nom ne mourra point, et aux yeux de la postérité qui a déjà commencé pour lui, il restera avec Chamfort, Rulhières, et tous ces jolis parleurs de tant d'esprit, comme une des figures les plus originales et les plus curieuses du frivole et brillant XVIII^e siècle.

VICTOR CHAUVET.



Étude sur le XVI^e Siècle

ou

LE PROTESTANTISME ET L'INQUISITION.

PROLOGUE.

Chaque siècle est une étape du temps où la pensée humaine a besoin de s'arrêter un instant pour regarder en arrière et écouter le bruit des choses accomplies, afin de pouvoir dire : Désormais vous appartenez à l'histoire, déjà même on vous a jugé.

Comme tout ce qui est du temps et qui s'accomplit dans le temps, chaque siècle expirant nous offre un tableau autre que ceux qui l'ont précédé. Les uns se présentent avec des grandeurs, les autres avec des bassesses; au frontispice de ceux-ci on peut lire : gloire; sur le tombeau de ceux-là : honte, guerre, esclavage.

Le peuple romain est arrivé à l'apogée de sa puissance, Auguste règne à Rome, le monde est en paix, et du sein de cette paix surgissent ces phalanges de grands hommes dont les noms sont enregistrés dans l'histoire. Mantoue donne naissance à Virgile, et Arpinum à Cicéron. Tibulle et Propertius composent leurs gracieuses élégies. Salluste et Tite-Live, Tacite et Plutarque écrivent l'histoire, tandis que Sénèque et Pline le

Jeune cultivent la philosophie, et que Strabon compose pour la postérité des ouvrages où paraissent une clarté, une érudition, une exactitude rares. Le génie de Périclès semblait revivre tout entier dans celui d'Auguste.

Entouré de ces gloires, le siècle d'Auguste jette sur le monde un peu de ses clartés, et le monde brille sous les lumières du peuple roi.

Plus loin, c'est l'époque de la désolation. Les Barbares arrivent de tous côtés, le dieu Terme apprend à reculer. Tout est bouleversé, tout est confondu, le choc de la barbarie contre elle-même a tout renversé. Le grand empire romain a presque disparu; l'Italie, en proie aux Alaric, aux Attila, aux Genséric et aux Odoacre, est couverte de débris et de ruines; la Gaule est mise en lambeaux par les Suèves et les Vandales, les Goths, les Francs et les Bourguignons; la Bretagne gémit esclave sous les Saxons, et l'Espagne n'a pas pu voir ses Pyrénées offrir une barrière infranchissable aux torrents barbares; le sang de ses enfants qui avait coulé avec tant de générosité et d'abondance était perdu.

Puis Mahomet apparaît et l'Islamisme occasionne de nouveaux bouleversements dans les empires. Il s'appelle le Prophète, il vient apporter aux peuples une nouvelle religion. C'est par la puissance du cimeterre qu'il se fait des croyants. La Perse jusque là inaccessible aux armes romaines est ravagée par les successeurs du Prophète; la Palestine, la Lybie, l'Égypte, la Mauritanie sont visitées par les Arabes, et l'Espagne aussi est envahie par ces hordes fanatiques qui de là menacent toute l'Europe, mais dans leurs conquêtes, ils s'arrêtent devant le bras de Charles-Martel et de Charlemagne.

La féodalité se constitue en sortant d'un siècle de décadence où tout se trouve confondu : trône, autel, lois, vérité, devoirs.

Les efforts de Charlemagne et d'Alfred-le-Grand étaient perdus. Partout on voit désordres, troubles, scandales, intrigues, trahison dans le clergé; injustices, usurpations, tyrannie, débauche dans la noblesse; dans le peuple, férocité et crainte, vices toujours réunis dans l'âme des esclaves, et le peuple était esclave alors. Il semblait que la justice et l'humanité s'étaient réfugiées à Bagdad, et que la science et les lettres avaient pris demeure à Cordoue. Partout l'égoïsme brutal retranché dans les épaisses murailles d'un noir donjon; partout l'idée de sang, de combat, de tyrannie, d'agrandissement.

La papauté au sommet de sa puissance fait entendre sa voix par le monde et appelle l'Occident contre l'Orient. Alors, princes et seigneurs tremblaient sous les foudres de Rome, et le peuple courbait la tête au seul mot d'excommunication. Jérusalem vit sous ses murs, les armées de tous les Etats de l'Europe. Bon nombre de seigneurs ne revinrent pas de ces lointaines expéditions, et l'Église agrandit ses domaines de leurs Etats.

On pouvait croire au premier abord que la puissance temporelle des papes augmenta avec les croisades, il n'en est point ainsi cependant. L'époque des croisades fut le véritable commencement de la décadence du pouvoir temporel. L'Europe allant aux croisades passa presque toute entière à Rome pour se prosterner au tombeau des apôtres; elle assista au spectacle des mœurs et de la politique de l'Église, et bientôt elle n'eut pas de peine à reconnaître l'intérêt personnel sous ces débats religieux. Ces considérations jointes au développement intellectuel, inspira aux peuples des sentiments de liberté jusque-là inconnus. Alors, peuples et rois redoutèrent moins l'anathème de Rome, et les papes eux-mêmes reconnaissant l'état des esprits furent moins prodigues de leurs excommunications.

Dans toutes ces luttes, ce fut la royauté qui y gagna. Peu à peu elle travailla à son agrandissement, et sous Louis XI elle fit disparaître entièrement la vieille France féodale.

Nous sommes au XVI^e siècle; siècle de grandeur et siècle de bassesse, siècle de liberté et siècle d'inquisition. Le trône, l'autel, les peuples, les grands, tout se trouve en présence, tout veut grandir, tout veut s'élever sur des débris.

François I^{er} et Charles-Quint tiennent le monde en suspens par leurs rivalités; Elisabeth et Marie Stuart se disputent un trône; Gustave Vasa fait renaître la liberté en Suède, et Soliman II recommence ses conquêtes.

Mais, laissons de côté le bruit des armées. L'étude du XVI^e siècle que nous nous proposons

ici d'écrire, est simplement l'étude de cette grande agitation, de ce grand mouvement des esprits qui se fait sentir à cette époque, de cette réforme religieuse qui peut se traduire par ces deux mots : *Inquisition* et *Protestantisme*.

(A continuer).

Fernand MORENA.

LETRE STÉPHANOISE

A Monsieur le Directeur du journal le Réveil.

Saint-Etienne, 6 septembre 1867.

Je viens de voir un jeune échappé des troupes pontificales dans la dernière débâcle. Je dis *échappé* et pour cause!

Vous n'ignorez point sans doute, ami lecteur, que la désertion de ces troupes improvisées est l'objet des préoccupations capitales des ultramontains qui enragent, et l'amusement des libéraux et des libres penseurs qui en rient.

Quelle ridicule singerie! convenez-en, que ce titre de : *Zouave pontifical*!

Avez-vous jamais vu, dans une baraque de bateleurs, *verbi gratia*, des singes et chiens savants donnant une représentation du siège de Sébastopol? Les uns d'un côté sont affublés d'un uniforme de zouave ou de chasseur de Vincenne; les autres, en face, sont costumés en artilleurs russes. Et tous manœuvrent avec un fusil de bois entre les pattes... Si vous n'avez jamais vu cet intéressant exercice... eh bien, allez voir les troupes pontificales.

Si, parmi les singes, ces soldats improvisés qui font le siège de leur Sébastopol de carton, il se trouve un fuyard, bientôt tous le suivent, la débâcle est générale, ainsi des autres bipèdes pontificaux.

Le jeune catholique dont je vous ai parlé plus haut, a fait comme les autres, il est revenu!

Et ce sera une gloire pour lui et les siens de dire : il fut zouave pontifical! Boum!... Puis, comme nous progressons, on altérera, et, en retranchant une partie de ce titre honorifique, on en fera un bien plus beau : il fut zouave!!!

Il fut zouave!... O singes qui amusez le monde entier en grimaçant sur les tréteaux pourris du trône pontifical, vous êtes-vous jamais douté de ce que c'est qu'un zouave?

Le zouave, c'est l'homme qui se rit de la faim et de la soif, du froid et de la chaleur, de la sécheresse du désert et des pluies et inondations de la plaine; c'est l'homme qui pensionne sa vieille mère et qui fait son *frichti* aux dépens du *colon*; c'est celui qui est toujours prêt à rendre service et à soulager l'infortune et la souffrance.

Qui dit zouave, désigne ces hommes qui supportent, sans se laisser endormir, en fumant leur *bi-geoise*, l'amputation d'une jambe, et disent, en riant et en regardant leur mognon, comme ce brave Rouchon du 2^e régiment : « Ils me l'ont coupé en sifflet!... » ce qui ne l'empêche pas de se promener dans nos rues avec ses deux béquilles.

Un zouave est un homme qui se sacrifie et ne se vend pas.

Un zouave, enfin, est un soldat de la France! Comprenez-vous?...

Mais je suis bien bon de démontrer que vous êtes des singes; c'est en vain qu'on use son savon à frotter un nègre, on ne parvient pas à le blanchir.

Mais au moins le public sait que *l'habit ne fait pas toujours le zouave*.

Quand ils sont partis pour la ville sainte, ces dévots défenseurs de la puissance papale, ils ont fait résonner bien haut que Dieu les appelait, que c'était leur vocation, qu'ils voulaient mourir pour la bonne cause... Et ces exaltés se sont empressés de prendre la fuite; mais on va voir à l'œuvre avant peu ceux qui ont eu le courage de rester. Garibaldi leur prépare de la besogne... et les Romains aussi!

Leur vocation est du même crû que celle d'un de mes anciens bons amis, l'abbé Henri V..., dont il faut que je vous conte l'histoire. Ecoutez :

Il était parti, bien jeune encore, simple minoré, pour les missions du Texas, l'irrésistible vocation!... Un beau jour, il fut fait prisonnier par une tribu d'anthropophages quelconques; le chef de la tribu avait une fille (lisez princesse). Le jeune abbé ne put résister à l'inspiration, à l'ardeur de son zèle catholique pour la conversion des infidèles, et la princesse abandonna la religion de ses pères et disparut avec le jeune apôtre des gentils (lisez gentilles).

Le père, chef de tribu, maudit les deux jeunes chrétiens, en jurant sur sa flèche de ne pardonner jamais et de poursuivre partout le blanc ravisseur!

Mais, zut! Après quelque temps, le père est à son tour suffisamment endoctriné, et il se convertit aussi. Les jeunes gens se marient, et mon ami, en épousant une négresse, met la main sur douze cent mille francs environ. (Je vous laisse à penser si je vais rester son ami et lui envoyer ma carte par le plus prochain paquebot.)

Dites donc maintenant que l'Amérique est une terre vierge, quand elle enfante de pareils romans... en action!

Châteaubriant est dépassé dans le dernier des *Abencérages*, et Gustave Aymar donc!

Ce récit est cependant tout ce qu'il y a de plus authentique; on peut, du reste, se renseigner auprès de MM. de la Propagation de la Foi, détenteurs de la lettre qui a annoncé cet événement à la famille de M. Henri V... Il en est ainsi de bien des vocations.

Les débuts de la troupe de M. Lamy, à notre théâtre, sont commencés depuis dimanche.

Si M. Lamy ne le trouve point trop mauvais, le *Réveil*, dans sa lettre stéphanoise, émettra son avis sur le talent des divers sujets de la troupe et le mérite des pièces.

JEAN PICK.

EN L'AIR.

PETITE CHRONIQUE.

Grande nouvelle : Souloaque est mort!

Vite une anecdote sur Souloaque.

Qui le croirait? cet empereur, qui fut couronné en 1849 avec une couronne de papier mâché, fut pris tout à coup de la monomanie de la noblesse.

Du jour au lendemain, il créa une magnifique collection de comtes et comtesses, ducs et duchesses, princesses et princesses, sérénissimes, etc. Le tout entouré de cinq cents individus qui furent affligés de la particule.

On cite : le duc de *Terre-Noire*, de *Mamelles*, le duc du *Trou*, le duc du *Trou-Bon-Bec*, un comte de *Grand-Gosier*, de la *Seringue* et de la *Canule*.

Il est facile de s'apercevoir, en jetant un coup d'œil sur la susdite nomenclature, que la *Vie parisienne* est distancée de plusieurs longueurs.

Le Nord lui attribue un trait curieux.

Sa cruauté tenait moins à une barbarie capricieuse qu'à une sévérité extrême et toute draconienne. On raconte qu'étant exilé à la Jamaïque, il y rencontra le général Salomon, son ex-ministre des finances, exilé comme lui.

— Savez-vous bien, général, lui dit-il, que j'ai failli vous tuer un jour?

Le général recula épouvanté.

— N'avez aucune frayeur; on m'avait dénoncé un fait grave dans votre ministère; j'ai vérifié, et je ne vous ai pas trouvé en faute... Sans cela, je vous faisais tuer.

Et on s'étonnera qu'il ait été chassé par ses sujets!

De Souloaque à Baudelaire, la distance n'est peut-être pas aussi grande qu'on pourrait le croire.

En effet, le récit du règne de Souloaque ne déshonorerait pas les *Fleurs du mal*. Baudelaire est mort.

Vite aussi une anecdote sur Baudelaire.

C'était en 1847. Il avait alors 25 ans, et déjà il éprouvait cette âcre jouissance, cette volupté de la souffrance qu'il devait chanter plus tard dans ses *Fleurs du mal*.

Comme tous les bohèmes de cette époque, il se souciait fort peu de son logement. Il habitait une tour qu'il rendit fameuse.

Cette vieille mesure délabrée était située sur les toits d'une maison à cinq étages du quartier latin. Baudelaire n'ayant jamais pu se conserver un ami, il n'y avait guère que ses fournisseurs qui osèrent entreprendre le voyage périlleux de cette ruine.

Pour y parvenir, après avoir fait l'ascension des cinq étages, il fallait encore grimper par une espèce d'échelle de meunier d'où le moindre faux pas, la moindre imprudence pouvait précipiter sur le pavé. Aussi notre homme, en prenant ce local, savait bien ce qu'il faisait, et ne recevait que fort peu de monde, c'est-à-dire fort peu de créanciers.

Un jour, qu'il était à sa fenêtre, fumant tranquillement sa pipe et examinant les passants, il avisa un vitrier qui portait péniblement sur sa hotte un lourd chargement de marchandises. Notre journaliste était probablement ce soir là de bonne humeur, car une idée qu'il trouva lumineuse traversa sa cervelle. Il se pencha aussitôt en avant et se mit à heler le vitrier de toute la force de ses larges poutmons.

Après quelque hésitation, l'homme se décida enfin à monter. Arrivé au cinquième, il trouva Baudelaire qui, de sa porte, l'invitait à prendre l'échelle.

Le vitrier voulut faire remarquer, avec raison, qu'il pouvait parfaitement laisser sa marchandise sur le palier, qu'il viendrait prendre au fur et à mesure qu'il en aurait besoin.

Baudelaire ne voulut rien entendre. Alors le pauvre diable reprit de nouveau sa pénible ascension, et après mille efforts, parvint enfin jusqu'à la porte du journaliste. Mais il la trouva close, il frappa et refrappa, mais inutilement. De l'intérieur, Baudelaire, riant comme un bienheureux, lui cria :

— J'ai réfléchi, il fait nuit, ce serait dangereux pour poser des carreaux, repassez demain... à la même heure.

Que faire?

Le pauvre homme s'essuya le front, reprit sa hotte, et se mit à reprendre le chemin par lequel il était venu.

Seulement, pour comble de... drôlerie, le malheureux, à cause de son chargement, fut forcé de redescendre en marchant à reculons, suant sang et eau et risquant de se rompre le coup mille fois pour une.

Pour le stimuler, Baudelaire lui cria du haut de sa tour :

— Hé! l'homme, plus vite que ça, vous obstruez l'escalier.

Les hommes de caractère, ceux qui mettent leurs actes d'accord avec leurs principes ne sont plus, hélas, de notre génération.

Il avait 90 ans M. Narcisse Michelet, l'oncle du célèbre écrivain, qui vient de mourir à Vasceuil. Ni son grand âge ni ses infirmités n'avaient affaibli son intelligence et ses convictions. Il a voulu être entermé civilement, et le pays tout entier a assisté à cette cérémonie qui était présidée par le maire de l'endroit. Les femmes elles-mêmes ont voulu rendre le dernier hommage à l'homme aimé qu'elles venaient de perdre.

Le Gérant : REYMOND.

LYON. — IMPR. DE V^e TH. LÉPAGEZ, PETITE RUE DE CUIRE, 10.